Dossier d'Inscription 2026-2027
BPJEPS
Mention Activités du rugby à XV

Introduction – Document à conserver

Vous trouverez au fur et à mesure des pages suivantes l'ensemble des éléments qui constituent le dossier d'inscription 2026-2027 pour le BPJEPS mention Activités du rugby à XV (en cours d'habilitation).

Point d'attention :
Assurez-vous avant votre inscription :

- De justifier de la pratique du rugby à XV en compétition pendant une saison sportive ou de justifier d'une expérience d'animation en rugby à XV d'une durée minimale de 80 heures
- D'avoir obtenu votre PSC1

Ces prérequis sont obligatoires avant l'entrée en formation.

Cette formation est accessible à Castelsarrasin (82) dans le Tarn & Garonne.

Merci de bien vouloir nous envoyer l'ensemble des documents demandés dans le dossier d'inscription à l'adresse mail suivante en précisant « dossier d'inscription BPJEPS mention Activités du rugby à XV + votre nom et prénom:
alice@s-teamformations.fr

ou par voie postale:
S-Team Formations
13 Rue de la Méditerranée
Z.I de Barrès 1
82100 Castelsarrasin

TRÈS IMPORTANT : tout dossier transmis hors délai ou incomplet ne sera pas pris en compte. Le dossier devra être remis 15 jours avant le début de la formation.

Nous restons bien entendu à votre écoute pour toute question relative à votre inscription en BPJEPS mention Activités du Rugby à XV à S-Team Formations.

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, nous vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Sportivement,

S-Team Formations

Dossier d'Inscription 2026-2027
BPJEPS
Mention Activités du rugby à XV

Contacts S-Team Formations

Alice Lantourne-Berthe Directrice Générale Référente handicap	**Tiphaine Antoniolli** Assistante administrative Et qualité
06.31.86.47.16 alice@s-teamformations.fr	**06.82.16.57.51** tiphaine@s-teamformations.fr

Dates Importantes à retenir

- **Vendredi 18 Septembre 2026 : Date limite d'inscription au BPJEPS Activités du rugby à XV**
- **Lundi 28 Septembre 2026 : Rentrée et positionnement**
- **Vendredi 02 Juillet 2027 : Fin de la formation**

Dossier d'Inscription 2026-2027
BPJEPS
Mention Activités du rugby à XV

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

☑ Fiche de renseignements

☑ Acte d'engagement & Autorisation du droit à l'image.

☑ Justificatif d'identité :

❒ Si vous êtes français(e), une copie recto/verso de votre carte nationale d'identité **en cours de validité**.

❒ Si vous êtes étranger(e), une copie de votre passeport ou de votre titre de séjour **en cours de validité**.

❒ Pour les candidat(e)s en situation de handicap : tous les justificatifs de votre situation.

❒ Pour les candidat(e)s salariés : une attestation de votre employeur vous autorisant à suivre la formation.

❒ Pour les candidat(e)s de moins de 25 ans : une copie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à la journée de défense et citoyenneté.

☑ Un justificatif des premiers secours : photocopie AFPS, PSC1, AFGSU, SST en cours de validité *(Attention : l'initiation aux premiers secours faite au lycée ou à la Journée d'Appel ne donne pas l'équivalence du diplôme PSC1).*

☑ Une attestation justifiant de la pratique du rugby à XV en compétition pendant une saison sportive ou une attestation justifiant une experience d'animation en rugby à XV d'une durée minimale de 80 heures.

☑ Un certificat médical de non contre-indication **à la pratique et à l'encadrement des activités du rugby à XV.** (Utiliser uniquement le modèle joint à ce dossier).

☑ Une copie de votre attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité *(à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule).*

☑ Une copie de votre attestation Sécurité Sociale (disponible sur votre compte Ameli)

☑ **Votre CV**.

☑ **Une lettre de présentation :** qui détaillera votre parcours (scolaire, sportif, professionnel, éventuellement pédagogique dans le champ de l'animation ou du sport). Ce document servira de base à votre entretien avant d'entrer en formation.

☑ Les copies de tous vos diplômes (BAFA, Baccalauréat, Licence STAPS, CQP ALS, BPJEPS, autres…).

☑ **A apporter sur place au moment de votre entretien individuel ou dans l'envoi du dossier par la poste** :
- **Chèque de 50 euros à l'ordre de S-Team Formations pour les frais de dossier**
- 1 enveloppe A4 à dos cartonné non remplie et non affranchie,
- 5 timbres au tarif lettre en vigueur,
- Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.

Dossier d'Inscription 2026-2027
BPJEPS
Mention Activités du rugby à XV

FICHE DE RENSEIGNEMENTS *(à renvoyer)*

Je souhaite me former au BPJEPS mention Activités du rugby à XV

Photo d'identité OBLIGATOIRE à coller ici avant numérisation

Nom : ……
Nom de jeune fille : ……
Prénom : ……
Date de naissance : ……
Lieu de naissance : ……
Numéro de dépt de naissance : ……...
Nationalité : ……
Adresse : ……
Code postal : ……..
Ville : ……..
N° Tél. portable : ……
Adresse courriel : ……
Numéro de Sécurité Sociale :……..
Régime : ❑ CPAM ❑ MSA

NIVEAU D'ÉTUDES OU DE FORMATION : diplômes acquis
❑ Brevet ❑ CAP ❑ BEP ❑ Baccalauréat ❑ BTS ❑ DUT
❑ Licence ❑ Maîtrise ❑ Master ❑ Doctorat ❑ Autres : ……
DIPLÔMES SPORTIFS OBTENUS : précisez la spécialité
❑ BAFA ❑ BAFD ❑ CQP ❑ BEES 1er degré ❑ BPJEPS
❑ Autres :..... ❑ Spécialité sportive :
SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI : en 2026, je suis
❑ Lycéen ❑ Étudiant ❑ Formation suivie : ……
❑ Salarié ❑ Employeur : ……
❑ Demandeur d'emploi ❑ Numéro identifiant : ……
❑ Sans emploi ❑ Autre : ……
FINANCEMENT DE LA FORMATION :
❑ FRANCE-TRAVAIL ❑ CPF ❑ FINANCEMENT PERSONNEL
❑ CONTRAT D'APPRENTISSAGE
❑ AUTRE : ……..
Structure d'alternance envisagée :
……
Nom et prénom du tuteur éventuel :
……
Rappel : le tuteur doit être ⇨ diplômé depuis au moins 2 ans
⇨ titulaire de sa carte professionnelle à jour

Dossier d'Inscription 2026-2027
BPJEPS
Mention Activités du rugby à XV

ACTE D'ENGAGEMENT *(à renvoyer)*

Je, soussigné(e) ……, déclare sur l'honneur que :
- Pour le bon déroulement de ma formation et pour pouvoir exercer, je suis informé(e) que j'ai une **obligation d'honorabilité** et que je ne dois pas avoir fait l'objet d'une condamnation : mon casier judiciaire B2 doit être vierge.
- J'ai pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation,
- Les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables, et je sollicite mon inscription à la formation du BPJEPS Mention Activités du rugby à XV session 2026-2027 organisée par S-Team Formations sur le site de Castelsarrasin

Date : ……. Signature du (de la) candidat(e) :

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE. *(à renvoyer)*

Je, soussigné(e)....., autorise S-Team Formations à utiliser toutes les images prises à titre individuel et/ou collectif au cours des différentes activités proposées (tests d'entrée, stages sportifs, séquences de formation…) pour pouvoir les diffuser sur différents supports (photos, vidéos, site internet…).
Cette autorisation sera valable durant tout le cycle de formation 2026-2027*

Date : ……. Signature du (de la) candidat(e) :

* rayer en cas de refus d'autorisation
Document à renvoyer par mail au moment du dépôt du dossier

Dossier d'Inscription 2026-2027
BPJEPS
Mention Activités du rugby à XV

CERTIFICAT MEDICAL BPJEPS ACTIVITES DU RUGBY À XV

Rappel règlementaire : article A.212-36 du code du sport
Pour l'inscription dans une formation, le dossier du candidat est déposé auprès de l'organisme de formation, qui en contrôle la conformité, un mois avant la date fixée pour l'entrée en formation du candidat.
Le dossier doit comprendre un certificat médical de **non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'activité du rugby à XV**, concernés par le diplôme, datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation. Ce certificat peut être assorti de conditions supplémentaires prévues par l'arrêté de création du diplôme.

Je soussigné, Docteur ……., certifie avoir examiné ce jour Mme/Mr……..né(e) le…….. à ……... .

Mme/Mr……**ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives : Activités du rugby à XV.**

Certificat médical établi à la demande de l'intéressé(e) pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à ……
Le……..

Cachet et signature du médecin

Dossier d'Inscription 2026-2027
BPJEPS
Mention Activités du rugby à XV

DOCUMENT A CONSERVER

INTITULÉ DE LA FORMATION	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) Activités du rugby à XV. Le BPJEPS Activités du rugby à XV est un diplôme d'État de niveau 4.
PRÉREQUIS	Pour entrer en formation, il est nécessaire de fournir **une attestation** délivrée par le responsable de la structure dans laquelle l'activité a été exercée en justifiant : - De la pratique du rugby à XV en compétition pendant une saison sportive Ou - D'une expérience d'animation en rugby à XV d'une durée minimale de quatre-vingts heures Le candidat doit aussi être titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1). Il doit produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des Activités du Rugby à XV datant de moins d'un an, et également disposer d'un casier judiciaire B2 vierge.
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION	La formation prépare au métier d'éducateur sportif dans le champ des Activités du rugby à XV. Le diplôme BPJEPS spécialité « éducateur sportif » s'obtient par la capitalisation des 3 Blocs de Compétences qui le constituent : • BC1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation. • BC2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation. • BC3 : Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage dans les activités du rugby à XV dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.
APTITUDES ET COMPÉTENCES	Le futur éducateur sportif (ou éducatrice sportive) devra présenter les aptitudes suivantes : autonomie, pédagogie, adaptabilité et professionnalisme dans l'encadrement du public dont il (elle) a la charge et doit adapter sa pédagogie en fonction du public. Il (elle) doit être responsable au plan pédagogique et doit assurer la sécurité des tiers et des publics dont il (elle) a la charge. Il (elle) a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de sa structure. Il (elle) exerce ses fonctions au sein de structures privées du secteur marchand ou associatif, au sein de la fonction publique ou au titre de travailleur indépendant.
DURÉE	La formation se déroule sur 9 mois, précisément du 28 septembre 2026 au 02 juillet 2027. Elle représente un volume horaire d'environ 1200 heures, réparties comme suit : ☞ 600 heures de formation théorique et pratique au centre de formation, ☞ 600 heures de mise en situation professionnelle dans une structure d'alternance.
PUBLICS IDENTIFIÉS	Sous réserve d'avoir le niveau sportif des prérequis, la formation du BPJEPS Activités du rugby à XV s'adresse à tout type de public : - Jeunes ou adultes en formation initiale - Adultes en situation de reconversion professionnelle.

Dossier d'Inscription 2026-2027
BPJEPS
Mention Activités du rugby à XV

MÉTHODES MOBILISÉES	Le contenu pédagogique s'organise de la façon suivante : 2 jours et demi de cours en centre de formation : les lundis et les jeudis toute la journée et les mercredis matins et parallèlement aux séquences de cours au centre de formation, les stagiaires doivent réaliser au moins 19 heures hebdomadaires de mise en situation professionnelle dans une structure d'alternance sous la responsabilité d'un tuteur qualifié. Ce temps d'apprentissage sur le terrain s'organise en dehors des temps de formation, principalement en soirée à partir de 17h ou lors des jours libérés. Le centre de formation met à disposition de ses stagiaires : ☞ Une salle pour les enseignements théoriques : une salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur, d'un écran et d'un tableau, ☞ Des espaces pour les enseignements pratiques : terrains de rugby au Centre d'Excellence Sportive de Montauban et un terrain de rugby à Ovalie Performance à Castelsarrasin. ☞ Un site internet dédié avec accès réservé aux stagiaires pour les supports de formation. Un emploi du temps plus détaillé sera donné dès l'habilitation validée.
TESTS DE SÉLECTION	Lorsque le dossier du candidat est complet, il sera convoqué à un test écrit et à un entretien individuel, avant de pouvoir entrer en formation
DÉLAI D'ACCÈS	Vendredi 18 septembre 2026 : date limite d'inscription à la formation. A partir du Mardi 28 Septembre 2026 : début de la formation au centre.
MOYENS D'ENCADREMENT	Le suivi des stagiaires est assuré : - Au sein de l'organisme de formation : par le coordonnateur pédagogique et la responsable administrative présents pendant les temps de formation. Au sein de la structure d'alternance : par le tuteur du stagiaire ou par le maître d'apprentissage de l'apprenti et par des visites régulières des formateurs sur le lieu de stage (2 par an, programmées aux alentours des mois d'octobre et de février).
QUALIFICATION DES FORMATEURS	L'équipe pédagogique, composée d'une dizaine de formateurs, est organisée de la façon suivante : Le responsable pédagogique a la charge du déroulé de la formation tout au long de la période et s'assure en permanence de la cohérence des enseignements en lien avec le référentiel du diplôme. Le responsable pédagogique s'assure également des compétences des formateurs qui dispensent la formation. Il coordonne et harmonise les interventions pédagogiques en lien étroit avec chaque formateur. Le responsable pédagogique veille à l'alimentation continue de l'outil de gestion de la formation et à sa mise à jour permanente (Drive) . Le responsable pédagogique rend compte directement à la Directrice de S-Team Formations
MOYENS DE SUIVI DE LA FORMATION	Un double suivi est assuré pendant les 9 mois de la formation : - Un suivi administratif : feuilles d'émargements hebdomadaires pour les séquences de formation au centre, fiches mensuelles de relevés d'heures effectuées en structure de stage. Un suivi pédagogique régulier : 2 visites des stagiaires sont organisées par les différents formateurs sur leur structure d'alternance en début et en milieu de formation (en novembre et en février). Par ailleurs, le coordonnateur pédagogique et les différents formateurs sont en contact physique et/ou téléphonique régulier avec les tuteurs dans les structures d'accueil.
ACCESSIBILITÉ	Si vous souffrez d'un handicap et que vous avez besoin d'un accompagnement ou d'un aménagement spécifique, nous vous demandons de prendre contact avec le référent handicap de S-Team Formations. Le référent handicap au sein de S-Team Formations est l'interlocuteur privilégié des apprentis et des stagiaires en situation d'handicap. Il coordonne les acteurs et les intervenants de l'apprenti ou du stagiaire dans son parcours de formation et vers l'emploi. Le référent handicap est au service des différents acteurs de S-Team Formations : il travaille en étroite collaboration entre l'apprenti ou le stagiaire, sa famille, le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Le référent handicap est joignable par mail à l'adresse : **contact@s-teamformations.fr**

Dossier d'Inscription 2026-2027
BPJEPS
Mention Activités du rugby à XV

MODALITÉS D'EVALUATION	Le diplôme BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention Activités du rugby à XV s'obtient par la capitalisation des 3 blocs de compétences qui le constituent. Les évaluations certificatives sont organisées de la façon suivante : • **BC1** : la situation d'évaluation certificative du bloc de compétences commun 1 est réalisée au moyen de la réalisation d'un entretien à partir de la production par le candidat d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique. • **BC2** : La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences commun 2 est réalisée au moyen de la réalisation d'un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs supports personnels de son choix présentant 2 actions de valorisation d'activités ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance. Ce ou ces supports comprennent notamment les outils de communication utilisés. • **BC3** : La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 3 est réalisée au moyen de : ⇒ D'un tirage au sort du public sur lequel devra porter le cycle de séance faisant l'objet de la certification parmi les quatre publics suivants : ➢ Public de club jusqu'à moins de 12 ans ➢ Public de club de moins de 14 ans à moins de 16 ans ➢ Public visé par les pratiques loisirs ➢ Public scolaires/centres de loisirs ⇒ Captation vidéo et conception d'un cycle de 3 séances commençant par la séance diagnostique ayant fait l'objet de la captation puis un oral sera effectué sur le document support. ⇒ Une mise en situation professionnelle, en structure d'alternance, portant sur la conduite de la séance 2 ou 3 cycle du dossier de l'épreuve ci-dessus. Lorsque l'ensemble des BC est validé, le stagiaire obtient son diplôme d'Etat du BPJEPS Activités du Rugby à XV et devient officiellement éducateur sportif ; il peut donc obtenir sa carte professionnelle et commencer à travailler. Le Référentiel professionnel est consultable à l'adresse suivante : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41750/ A l'issue de la formation, un bilan individuel est réalisé chaque année au mois de juin pour évaluer le degré de satisfaction des stagiaires et faire évoluer les contenus de formation en fonction des attentes et des besoins exprimés. Enfin, un questionnaire de suivi est réalisé 6 mois après l'obtention du diplôme par mail auprès des anciens stagiaires pour vérifier le taux d'insertion professionnelle et l'adéquation entre la formation suivie et les attentes du milieu professionnel.

Dossier d'Inscription 2025-2026
BPJEPS MENTION ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES DE LA FORME

Dossier d'Inscription 2025-2026
BPJEPS MENTION ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES DE LA FORME